

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 18 avril 2017 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire**

**PRÉSENCES**

M. Sylvain Deschênes	Poste #4 vacant
Mme Chantal Proulx	M. Fernand Gauthier
M. Stéphane Deschênes (abs)	Poste #6 vacant

Formant quorum sous la présidence du maire.  
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.  
L'avis de convocation a été signifié à l' élu absent.

**1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**

**2. Lecture de l'ordre du jour**

**3 APPEL D'OFFRES/MANDAT GÉOTECHNIQUE EAU POTABLE**

17-04-68

Proposé par Fernand Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire, soit celle de la firme Englobe pour un mandat géotechnique dans le cadre de la mise aux normes des installations de l'eau potable au montant de 12 740\$ avant les taxes.

**4. APPUI À COGECO/PROJET « BRANCHER ET INNOVER »**

17-04-69

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer Cogeco dans sa démarche d'aller de l'avant dans le projet « Brancher et Innover ».

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

17-04-70

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h35 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

---

Georges Deschênes, Maire

---

**Georges Deschênes**  
Maire

---

**Martin Normand**  
Directeur général